

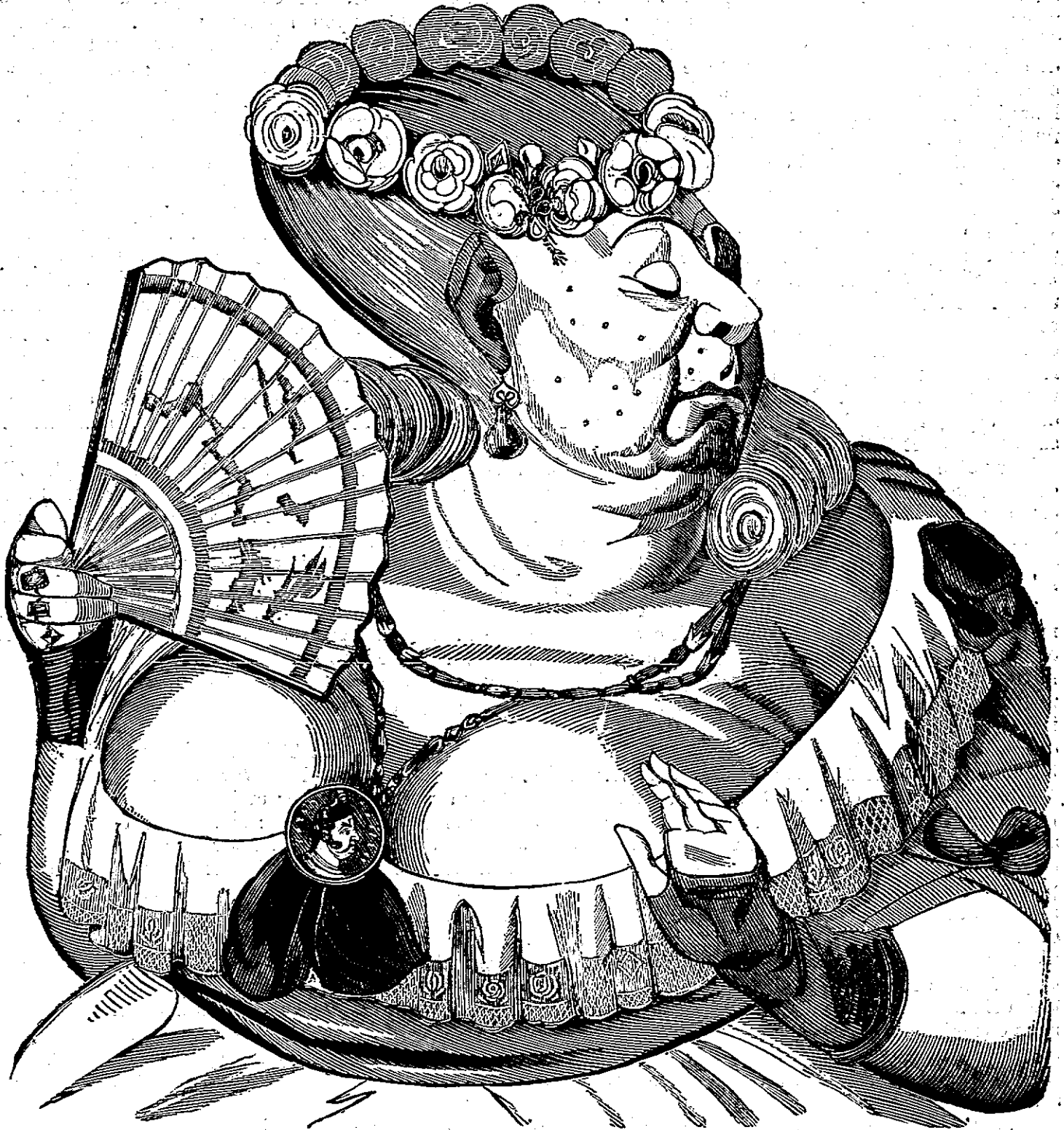
# LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N<sup>o</sup>. XXII, 27 Aout 1836.

[PRIX: 2 PENCE



LA SŒUR DU ROI CITOYEN,

En costume à la Pompadour, pour présider la distribution des prix d'innocence et de vertu, et couronner une Rosière.

“ On a reproché à la Caricature d'avoir trop embelli Adèle Egalité; \* ici elle s'est attachée à la nature.”

S'adressant à une baronne qu'on ne voit pas :

Fi donc! ma chère, Fi donc! A quoi pensez-vous, de blâmer ce costume si distingué, si ancien régime, et de me conseiller une mise du jour? En vérité, ma chère baronne, je ne reconnais pas à ce conseil le tact et la délicatesse de goût que je me suis souvent plu à prendre pour guide; sachez, ma chère, si vous pouviez en

\* Voir au numéro XIII.

douter encore, qu'il ne s'agit plus du tout de prolonger *la mascarade citoyenne*, mais que nous avons résolu, mon aimable frère et moi d'enjamber, droit et hardi vers l'ancien régime; plus de ces populaires et mesquins mélanges dans nos fêtes, partout l'étiquette rétablie et rigoureusement maintenu, de la noblesse, et de l'ancienne surtout; bon Dieu, nous en avons assez, d'avoir entendu annoncer *des imprimeurs, des journalistes, des banquiers, des marchands de drap*, tous ces industriels *épaulettés* en officiers de garde nationale, et faits à faire étouffer de rire souvent; plus rien de tout cela au château, des ambassadeurs, des nobles et l'étiquette du temps de Louis XV, règne élégant, *moral surtout*, et d'un ton parfait. Le costume que j'ai adopté vous prouve que cela est résolu, et que nous ne nous gênons plus du tout pour revenir au passé. Mon aimable frère n'a aucunement besoin de se contraindre désormais; ses ennemis, en espérant lui nuire par la publicité de sa correspondance, lui ont rendu le plus immense service près des puissances étrangères; toutes ont pu se convaincre par cette correspondance intime, que les pouvoirs absolus n'eurent jamais de cœur plus dévoué à leurs intérêts que celui de mon aimable frère; *la Russie, la Prusse, l'Autriche* savent que mon frère fut toujours l'ennemi, plus que toutes ces puissances réunies, *de la république et de l'empire*; les phrases, ma chère, sont des phrases, et les inscriptions sur les arcs de triomphe et les statues sont des contrariétés de circonstance; mais le fond de la pensée fait tout, et ce fond est maintenant connu de tous les souverains, que Juillet et les barricades eussent tout-à-fait aliéné de la France, sans mon aimable frère; croyez-le bien, le *quoique Bourbon* est une impertinente niaiserie libérale, et nous saurons bien, mon aimable frère et moi, prouver à ces bourgeois ridicules et à ces républicains si fiers, que c'est *parce que*, et pas du tout *quoi que* Bourbon qu'il règne et gouverne, ou gouverne et règne comme cela lui agréera le mieux. Vous allez voir tomber et s'éteindre comme un feu de paille, ces investigations, ce blâme *sur la revue contremandée* et la retraite rigoureuse de mon aimable frère; ils prétendent que cela le déconsidère; moi je prétends que cela donne de la dignité, et lorsqu'il y peut aller de la vie, je pense qu'on a le droit d'agir avec prudence. Nous redoublons de soins pour embellir cette indispensable *sequestration*, et les cris ne nous feront pas commettre une seule imprudence. Versailles et Saint-Cloud offrent assez de promenades, et du moins là on peut exclure *le peuple*, et il n'y a de danger qu'avec lui; le reste se courbe et se courbera du moment qu'on verra nos salons épurés et l'étiquette revenue.

Vous blâmez mon costume pour cette fête, *toute d'ancien régime!* ma chère amie, vous ne devinez plus rien; ce costume si anti-populaire fera le sujet de toutes les conversations, on saura que ce choix de ma toilette est la conséquence de tout ce qui s'est dit d'estimable et de glorieux dans notre *ciceronage* à Versailles avec le cher cousin de Naples, au sujet du règne des favorites des rois de France, et surtout de cette inappréciable *Pompadour*, qui comprenait si bien la dignité royale, que les lettres de cachet fleurirent tant que dura sa faveur; et les lettres de cachet sont un sûr et prompt moyen gouvernemental.

Il est donc tout simple, ma chère, et même essentiel, lorsque nous faisons tout dans le conseil pour ramener nos dévoués à l'ancien régime, il est nécessaire que moi, de mon côté, je ne néglige rien pour arriver à ce but. La toilette, en France, est un ressort unique, et cette innovation de la mienne est un coup de maître. J'y tiens par politique et par sentiment; je ne vous le cache pas, ma chère *baronne*, Athalin me trouve charmante avec, et le cher et *arién* Camille en perd jusqu'au souvenir des déboires de son ministère; il n'y a pas jusqu'au petit Thiers qui ne m'en fasse compliment, ce qui est tout-à-fait divertissant, vous en conviendrez ma chère baronne, d'entendre parler de l'ancien régime à M. Thiers, qui entre nous soit dit, a beaucoup trop parlé dans son *Histoire de la Révolution*, et qui en tout ce qui est *ton, manières, airs comme il faut et savoir vivre*, est d'un bourgeois, d'un commun et d'un ridicule achevé; mais on le garde parce que nul ne connaît mieux les moyens de nous soumettre ou de perdre les opposants; on l'accuse de trop songer à sa fortune, je vous assure que c'est à tort, car nous savons où passent les *fonds secrets*; ce ne sont pas les *consciénces* qui nous inquiétaient, mais les plumes, mais leur maudite publicité, et là git l'importance du petit Thiers. Il nous a acheté le silence d'une douzaine de braillards de liberté; je vous les nommerai plus tard; oui, républicains et légitimistes, tous s'est tu; il ne reste guère que ce maudit National et le Bon Sens, et leur exécration Charivari, et la Quotidienne, la Mode, et la Gazette aux autres. Tout cela y viendra; n'avons-nous pas déjà des collaborateurs distingués, de ces dernières feuilles, qui malgré une position très *confortable*, acceptent des dons de faveurs et des pensions. Laissez faire, mon amie, et je vous réponds que tout cela ne demande pas mieux que d'être acheté. Quinze années d'inévitable contact avec les opposants nous ont mis à même de les savoir par cœur, et rien ne surpasse la sagacité de mon aimable frère dans ces sortes d'expériences, et à deviner ses *instruments*, sans quoi, ma chère, y tiendrions-nous avec ce petit Thiers? Le moment *de jeter l'écorce* n'est pas venu mais il arrive, et vous verrez, ma chère baronne, si les d'Orléans sont gens à le manquer.

En attendant, cessez vous-même de blâmer ce qui est au-dessus de votre intelligence; allez vous *costumer décemment* et avec *modestie comme vous me voyez*; n'oubliez ni les mouches ni l'évantaill, ni le rouge, et non pas comme se plâtent les bourgeoises qui se rêvent des dames de la cour, mais rouge *d'étiquette*, ma chère baronne, tel qu'on le plaçait pour une présentation sous les règnes de la morale et de la vertu, à *la Fontange, la Montespan, la Pompadour*, et même la Dubarry. C'est à vous que j'ai confié le choix des prétendantes au prix de *la pudeur et la sagesse*, n'allez pas me présenter quelques filles de manufacturiers, d'avocats ou de marchands, nous n'en voulons point; des demoiselles nobles, ma chère, elles sont toujours vertueuses et pudiques. Si je n'avais passé la *trentaine*, car je suis, vous le savez de 1777, je me citerais en exemple, car Dieu seul peut savoir par combien *d'étamines* j'ai passée pour me conserver *pure, vertueuse et modeste* comme me voilà, en digne fille de Philippe d'Orléans, et petite fille de ce régent, type perfectionné de vertu et de morale. Une bourgeoise, ma chère, peut-elle jamais vanter de tels antécédents dans sa famille?\*

\* Non certes, et heureusement pour la bourgeoisie.

De la noblesse donc, rien que de la noblesse. Je ne sais pas pourquoi mon *aimable* frère a voulu faire sa visite aux orphelines de la Légion, il n'y a réellement dit que des pauvretés, et cela était tout-à-fait inutile. Nous voilà assez bien avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour cesser de singer *Bonaparté*, cela finit par devenir ennuyeux et même ridicule ; mon frère n'avait rien à faire au milieu de ces pensionnaires, c'était moi qu'il eut dû y envoyer ; j'en garde rancune à ce petit Thiers, car le conseil est de lui ; les inconséquences sont toujours nuisibles, surtout en politique, et depuis que l'excellente correspondance de mon *aimable* frère pendant son émigration est connue des puissances étrangères, je trouve que c'est déjà beaucoup que de laisser Bonaparté sur la colonne et son nom sur l'arc de l'Etoile ; j'en parlerai sérieusement dans *le conseil*, s'il n'y eut la compensation qu'on ne l'y a point placé tel qu'il y était en *empereur*, ce qui eut été horriblement choquant, et fut positivement défendu à mon frère par Pozzo, d'Appony et l'envoyé de Prusse, et tout uniment en soldat, est tout ce qu'on a voulu accorder ; convenons que c'est bien assez ; puis on n'a pu éviter de placer ce nom de Napoléon sur l'arc de l'Etoile ; mais du moins nous avons su y mêler la compensation de ceux de *Dumourier*, *Pichegru*, et *Moreau*, qui ne moururent pas sous *leur* drapeau tricolore, bien qu'eux aussi dans leur jeunesse firent du républicanisme à force. Mais hâtons-nous, chère baronne, de nous rendre à l'impatience qu'on a de nous voir ; allez achever votre toilette, et surtout n'oubliez pas que nous sommes ancien régime des pieds à la tête ; si *l'heureuse* nouvelle de Prague se réalise, nous voilà légitimes sans contestation ; vous savez que cet enfant fut mon antipathie dès sa naissance, jugez donc aujourd'hui que nous avons essayés du trône. Nous avons eu de Juillet tout ce que nous en voulions, ma chère, tout cela est à oublier ; c'est l'ancien régime, c'est la légitimité qu'il nous faut, et cela tient à si peu... un souffle... Nous serions légitime du fait ; toute la noblesse nous reviendrait, et mon frère, ma belle-sœur et moi nous ne pouvons vivre qu'au milieu d'elle. Ah ! Juillet nous a singulièrement déconsidéré, mais avec du tact tout se répare, et il ne manque, grâce au ciel, ni à mon *aimable* frère ni à moi ; cela ne se pouvait autrement avec le noble sang qui circule dans nos veines !

SUITE DES DÉCLARATIONS QUI PROUVENT L'IDENTITÉ DU DUC D'ORLÉANS (PHILIPPE ÉGALITÉ),  
AVEC LE COMTE DE JOINVILLE, FRANÇAIS, QUI EN 1773 TROQUA SA FILLE  
CONTRE LE FILS DU GEOLIER ITALIEN CHIAPPINI.

“ C'est pour obéir à l'ordre qui m'en a été juridiquement intimé de la part de M. le président, que je consens à cet examen. Je suis âgée de soixante-quatre ans, je demeure à Reggio, ma ville natale, et je suis née précisément dans le palais de *S. A. la duchesse Marie-Thérèse Cybo d'Este*, chez qui résidait feu mon père, Josaphat Galoppi, en qualité d'auditeur des comptes, et comme chargé de la garde-robe du duc français. Ma mémoire est très bonne, et je me souviens fort bien des événements arrivés dans ma jeunesse.

Pendant l'année 1773, sont passés par cette ville, venant des États du Pape, LL. AA. SS. le duc Louis-Philippe de Chartres et la duchesse Louise Marie, son épouse, je les ais parce que j'étais présente lorsque le *comte Manetti*, majordôme de la duchesse *Marie-Thérèse Cybo d'Este* fut envoyé à l'hôtellerie pour complimenter les susdits prince et princesse, et les inviter à se rendre à la cour ; et qu'à son retour j'entendis très distinctement dire au *comte Manetti* que LL. AA. remerciaient et n'acceptaient point l'invitation. Tout-à-coup, de l'incognito qu'elles voulaient conserver, voyant sous le nom de *comte et comtesse de Joinville*, qu'à raison du peu de temps qu'elles auraient à rester. Ce témoignage est signé, Marie Taschi, de Reggio, mariée au très noble seigneur de ce nom.

AUTRE DÉCLARATION.

“ Pour rendre hommage à la vérité, je déclare ici qu'à la fin du printemps ou le commencement de l'été de 1773, est passé à Reggio, où il a couché une nuit, S. A. le duc de Chartres, dont je me rappelle très bien le signalement : *taille moyenne, bien fait, un peu gros, visage rond, comme marqué de petite vérole, bourgeoisé, nez rouge*, lequel grand personnage voyageait avec la duchesse sa femme, sous le nom de comte et comtesse de Joinville ; je puis d'autant plus attester ce fait, qu'à cette époque j'étais à la cour, au service de S. A. S. Hercule III, qui y régnait glorieusement. En foi de quoi, j'ajoute à mon seing les armoiries de ma famille.

“ BERNARDI-GRILENZONE-FALOPPIO,  
chambellan de S. A. l'Archiduc d'Autriche.

D'après pareilles déclarations, et se rappelant que ce fut en 1773 aussi que le comte et la comtesse de Joinville, français voyageant incognito, parvinrent par une abominable séduction, à troquer leur fille nouvellement née contre le fils du geolier Chiappini ; que l'acte de baptême fut rectifié sur ces preuves, et la fille troquée inscrite comme née, non de Chiappini, mais *des époux comte et comtesse de Joinville*. Nous pouvons répéter ce que nous avons dit déjà, sans crainte d'être contredit, que la France n'a même pas le triste avantage d'avoir pour roi le fils de l'infâme Egalité, mais qu'elle se laisse faire la loi par le fils d'un geolier, ce qui explique pourquoi elle ne sera bientôt qu'une vaste prison. (La fin au numéro XXIII).

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE D'ÉGALITÉ. (Voir au numéro XXI.)

Philippe d'Orléans vit s'écouler les mois de Février et de Mars, sans éprouver de nouveaux revers ; mais la trahison de Dumouriez fit éclater un nouvel orage. Celui-ci ayant échoué dans toutes ses intrigues, perdit tout-à-fait la tête ; il entra en négociation avec *Cobourg*, fit arrêter les commissaires de la Convention nationale, et annonça l'intention de marcher sur Paris. Pour exécuter son plan, il eut fallu l'armée pour complice, et l'armée abhorrait les traîtres comme aujourd'hui encore. Dumouriez fut obligé de se dérober à l'indignation des soldats ; il passa à l'ennemi avec quelques généraux, les deux fils d'Égalité, et Valence était du nombre. (La suite au numéro XXIII).

Ce peu de lignes prouve que nous avons l'immense gloire d'avoir pour roi *un déserteur*. Pauvre, pauvre France, jusqu'à quand te baisseras-tu sous un pareil opprobre, ou plutôt sous tant d'opprobres réunis ?

SUITE DES AVENTURES DU PRINCE ÉMIGRÉ. (Voir au numéro XXI.)

Aussitôt arrivé au port du Rocher, où l'attendait son tombeau, le plus jeune des princes ne se faisant aucune illusion sur son état, demanda les secours de la religion. Il existait encore à cette époque un vénérable débris de cette institution illustre qui, par sa splendeur et sa puissance, étonna long-temps le monde, imposa ses lois aux monarques, et qui en s'éteignant a laissé à l'île dont elle adopta le nom, le cachet de son orgueil et de ses opulentes et immenses richesses. Là, vivait encore dans le silence d'une vie claustrale, le vénérable abbé S... ; au premier appel d'un prince qui lui rappelait sa patrie, le vieillard se rendit auprès du lit du jeune malade, ou plutôt moribond ; sa douloureuse surprise s'exprima par des larmes qui tombèrent brûlantes sur la main amaigrie et faible que lui tendit le jeune prince, auquel ces preuves d'attendrissement furent un baume consolateur et un puissant véhécule à ouvrir son âme toute entière au vénérable abbé.

Cet homme pieux *des anciens jours*, absorbé qu'il l'était par sa tendre pitié pour le malade qui réclamait ses secours spirituels, ne remarqua pas au premier abord un homme dans toute la vigueur de l'âge, et d'un aspect de florissante santé qui contrastait presque péniblement à côté du lit où s'éteignait un adolescent, et du prêtre octogénaire qui, au bord de sa tombe, venait exhorter *tant plus jeune* que lui à descendre calme et résigné dans celle qu'un triste destin lui ouvrait à peine aux portes de la vie. Cet homme était le *Prince Emigré*. Ses traits, en tout si parfaitement dissemblables de la figure noble et distinguée du malade, ses formes vigoureusement prononcées, et l'expression de la physionomie, le firent prendre pour un étranger, pour quelque serviteur de confiance, et l'abbé témoigna, sans trop de ménagement, son désir d'être seul avec le jeune prince ; bien grand fut l'étonnement du vieillard, et nous ajoutons sans crainte, pénible, lorsqu'une voix qu'on tâchait de faire entendre, fit entendre ces mots : "Ma présence ici est aussi un devoir, le malade qui réclame vos secours est mon frère." Vous, *Monseigneur*, s'écria le vénérable abbé, en fixant des regards effarés sur des traits ; démenti donné par la nature à l'assertion qui lui causait un saisissement inexplicable, et qui n'échappa pas au Prince Emigré, qui, toujours maître de lui, et ne pouvant se refuser à la demande du confesseur, se retira après lui avoir recommandé d'éviter toute émotion trop vive au malade, et surtout de ne pas l'exciter à une trop longue conversation. Après quoi, le Prince Emigré sortit pour passer dans un cabinet attenant à l'alcove, et d'où sans être vu il espérait entendre un entretien qui l'inquiétait singulièrement, et non sans motifs. Nous allons voir dans le chapitre suivant, comme le hasard trompa cet espoir du Prince Emigré, hasard heureux qui sauva le secret important de cette confession, et vraisemblablement les jours du vénérable abbé.

(La suite au numéro XXIII.)

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit le jeune Henri sérieusement malade ;—On ajoute, Adèle Egalité a raison, on enjambe à pas de géants vers l'ancien régime ; il y a même *de la Régence* dans plusieurs faits ; pauvre Henri ! Pauvres enfants, nés pour le trône, ne dirait-on pas que vos langes furent cloués à vos cercueils. On dit que ce n'est pas la guerre dont la France menace, mais un blocus *hermétique* de l'invention de M. Thiers ;—On ajoute, que c'est M. Bugeaud, le vainqueur *du cheval d'Ahded-Kader*, qui apporte la boîte où l'on priera les cantons de se mettre pour que le blocus *hermétique* du petit grand homme Thiers ne soit pas une impertinente bêtise. On dit que Martin du Nord ne rêve que de linceuls qui lui rejettent leurs cadavres en l'inondant de sang ;—On ajoute, que les nuits sont tout aussi agitées aux Tuileries. On dit qu'un règne ne peut durer ni prospérer, lorsque de sanglantes malédictions pèsent sur le trône ;—On ajoute, que ces malédictions ne manquent pas au règne de Louis-Philippe. On dit qu'on efface des tombes de Juillet, l'inscription, *morts pour la liberté*, pour la remplacer par celle-ci, *morts pour fuir trôner le Prince Emigré avec le drapeau tricolore* ;—On ajoute, que cela sera beaucoup plus conséquent, depuis qu'on a placé sur un arc de triomphe élevé à la gloire de ce drapeau, les noms de *Dumouriez, Pichegru et Moreau*, qui le trahirent et le désertèrent comme Louis-Philippe. On dit qu'il y a un front qui pâlira lorsqu'un homme du peuple, de sa main libre l'aura touché ;—On ajoute, qu'il pâlisse, puisqu'il ne rougit plus de rien.

NOUVELLES DE FRANCE.

Pour se conformer aux désirs de la famille d'*Alibaud*, M. Charles Ledru, son courageux et généreux défenseur, a fait annoncer qu'il est chargé de payer les dettes que celui-ci a pu laisser ; la famille d'*Alibaud* est, on le sait, dans une honorable médiocrité de fortune ; on se rappelle que le père de Louis-Philippe mourut insolvable, et que son fils, rentré à la suite des cosaques, et largement indemnisé comme prince émigré, et de nouveau, comme on dit, plus riche que le roi, non-seulement ne solda aucune dette, mais laissa même en souffrance les énormes dividendes de *la banqueroute* de son père ; preuve que *le plus honnête homme du royaume*, selon les Débats, ne se connaît ni en probité ni en véritable honneur. Ce n'est pas la seule leçon que le peuple français réserve à Louis-Philippe ; en attendant, défense de par *lui*, et les Pasquier, Martin du Nord, Plougoum, Thiers, Barthe, Persil, &c., &c., de prononcer le nom ou d'exposer le portrait d'*Alibaud* ; et c'est par respect pour cet ordre, que sur tous les murs on lit, *vive Alibaud, à bas Louis-Philippe*.

AVIS.

On trouve chez M. J. Fontaines, parfumeur, 56, *Regent Quadrant*, les portraits d'*Alibaud*, son procès et une Notice sur sa vie intime, qui se vend aussi séparément au prix de 6 pence ; le portrait restant fixé à 2 schelings 6 pence sans la Notice, et à 3 schelings avec. Le but de l'éditeur étant surtout de propager autant qu'il est en lui la connaissance du grand et beau caractère d'*Alibaud*, et le mépris et l'horreur qu'inspirent les calomnies de ses juges. On trouve également chez M. Fontaine, un dépôt de l'album des fac-simile du Prince Emigré, et les numéros de la Caricature française, qui se publie depuis le 20 Mars courante année, à un numéro par chaque samedi.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Éditeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe et du portrait d'*Alibaud*.

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,

LONDRES.

Londres : Schufas et Co., 13, P. Line Street.